



Tornac, le 11 novembre 2025

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

Mesdames et Messieurs les élu-e-s,

Mesdames et Messieurs, Chers Amis,

Aujourd'hui, nous sommes réunis pour commémorer un moment historique, un tournant décisif qui a marqué la fin de la Première Guerre mondiale : l'armistice du 11 novembre 1918. C'est un jour de mémoire et de réflexion, c'est aussi un jour d'hommage à tous les soldats morts pour notre pays.

En août 14 les soldats partent à la guerre la Fleur au fusil, persuadés qu'elle ne durerait pas et que chacun retournerait bientôt chez soi, retrouver sa terre, ses occupations, sa famille.

Mais très vite, le cauchemar s'installe durablement. La guerre s'éternise et le conflit qui implique dans un premier temps les puissances européennes s'étend ensuite sur plusieurs continents.

À la fin de l'année 1914, il n'y a plus de champ de bataille, c'est le début de la guerre des tranchées. Un poilu écrit *" Piocher, creuser, il faut s'enterrer (...). On commence à s'habituer à cette nouvelle vie. Les tranchées, les boyaux, les petits trous que l'on se fait dans le parapet pour y dormir sont maintenant choses familières "*.

Si être dans les tranchées est horrible, en sortir est pire. De terribles offensives sont déclenchées l'année suivante en Champagne, en Artois, dans les Vosges ... La guerre change alors d'échelle et prend une figure apocalyptique. Les progrès de l'industrialisation qui avaient semblé apporter le bonheur aux hommes, se retournent contre eux. Un nouvel arsenal de mort fait son apparition : invention de la grenade, des lances flamme et du terrible gaz moutarde ...

Le 11 novembre 1918, le cessez-le-feu est effectif à 11h sur le front, entraînant dans l'ensemble de la France des volées de cloches et des sonneries de clairons. Pour les soldats présents sur le front, l'heure est à la délivrance et au retour parmi les siens. *" Dès le 10, raconte un fantassin, le bruit d'une demande d'armistice circule et le 11 nous apprenons que les hostilités sont suspendues. L'armistice est signé, et la joie est dans tous les cœurs quand nous apprenons les conditions qui sont imposées à nos mortels ennemis "*.

Au lendemain de cette guerre, on dénombre près de 10 millions de morts, deux fois plus de blessés, quelques 6 millions de mutilés et des centaines de milliers de veuves et d'orphelins. Quasiment toutes les familles françaises furent touchées et endeuillées. Comme beaucoup d'autres, notre commune ne fut pas épargnée.

Se souvenir c'est bien sûr honorer la mémoire de ceux qui se sont sacrifiés pour que nous puissions vivre en paix mais c'est aussi remettre en perspective la fragilité d'une telle paix notamment auprès des plus jeunes qui représentent l'avenir de notre pays.

Maintenant que la parole des « Poilus » s'est éteinte, saisissons-nous de ce passage de témoin pour sensibiliser les générations futures au devoir de vigilance comme au devoir d'humanité.

10 ans déjà... En ce moment de recueillement, j'ai une pensée particulière pour les victimes des attentats qui ont eu lieu à Paris et à Saint-Denis en 2015.

Le combat pour la paix n'a rien d'un combat d'arrière-garde. L'union et l'engagement de tous représente au contraire une condition indispensable au maintien de la paix.

Dans un monde où la tentation d'hégémonie de certains pays sur d'autres est grande, nous devons rester vigilants et déterminés pour préserver les valeurs républicaines qui sont les fondements de notre société : la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité.

Vive la paix, vive la République, vive la France !